



Vente d'un bien après divorce

Par **Nadine Alendroit**, le **20/12/2017 à 19:27**

Bjr, je viens d'avoir un courrier d'un huissier concernant la vente d'un bien que j'ai acheté avec mon ex femme pendant le mariage. il me dit suite à la demande de la liquidation du patrimoine personnel de Madame ???!.. déjà comment ça peut être son patrimoine personnel à elle alors que c'est au deux noms.. et il me demande que si je suis intéressé par l'acquisition de ces droits car je suis co-indivisaire de lui faire une offre mais moi je veux vendre la maison car il y a une dette sur celle ci..Que dois je répondre et éventuellement faire merci à votre aide

Par **Visiteur**, le **20/12/2017 à 19:41**

Bonsoir,
Madame est peut être en procédure de surendettement et la liquidation personnelle a été enclenchée...
OU elle a décidé de sortir de l'indivision entre vous, mais dans ce cas, vous devriez le savoir.